

Procès-Verbal du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date Du 26 Juillet 2022

- en exercice : 11

- présents : 10

- votants : 10

Séance du 26.07.2022

Convocation du 19/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 26 Juillet à 19 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Henri Grosdenis, Jean-Philippe Poyet, Céline Brumaire, Stéphane Larger, Marie-Laure Brise, Laurent Dubouis, David Baudier, Aline Augagneur, Jacques Trichard, Virginie Lecouffe

Absent excusé : Leslie PAPUT

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- Approuve le compte rendu du Conseil du 28/06/2022

Retour rencontre avec la Conseillère Régionale :

Monsieur le Maire et les adjoints ont reçu Madame ZAPPA notre conseillère régionale le 6 Juillet 2022 pour lui présenter nos dossiers de demande de subventions et la commune en général.

En ce qui concerne les travaux de l'église, nous sommes éligibles sur la ligne attribuée à la communauté de commune, nous allons donc déposer un dossier de demande de subvention pour le mois d'octobre avec un maximum de 40% d'aides.

Pour le local de la commune qui va être loué et aménagé pour la boulangerie « Roulé-Boulé », un dossier de demande de subvention peut être déposé aussi sur la ligne économique de la région. Ce qui permettrait de financer les travaux d'aménagement de ce local. Ce dossier doit être déposé aussi cette fin d'année.

Travaux Eglise :

Monsieur le Maire et l'adjointe Leslie PAPUT ont rencontré le 8 Juin notre architecte, Equilibre Architecte, pour refaire le point sur les travaux de l'église et réajusté les montants. Suite aux hausses importantes depuis quelques temps. Afin de pouvoir lancer la consultation des entreprises en Octobre pour un début des travaux au printemps 2023.

Afin de rester dans le budget prévu initialement, la partie vitraux a été revue à la baisse dans un premier temps.

Travaux local boulangerie :

Suite à la visite de notre conseillère régionale des devis vont être demandés pour réaliser quelques travaux dans le local : création d'un vélux dans le plafond, isolation des murs, agrandissement de l'ouverture, et mise aux normes de l'électricité.

Ce qui nous permettra de déposer un dossier de demande de subventions à la région pour financer ces travaux.

Point sur la ressource en eau :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que nos ressources en eau potable sont en diminution et risque de l'être encore plus vu les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir.

Il est donc décidé de distribuer à tous nos abonnés un mot pour leur demander de restreindre leur consommation d'eau (arrosage, lavage des voitures, remplissage des piscines interdit) et de contrôler leur branchement.

Point sur les rencontres avec les écoles :

Monsieur le Maire et Céline BRUMAIRE ont rencontré les professeurs des écoles de Cuinzier, Mars et Le Cergne.

Céline fait un retour de ces rencontres pour expliquer que nous souhaitons mettre en place un parcours ludique et d'orientation à destination des enfants des écoles de nos communes environnantes.

Un test grandeur nature pourra être réalisé au mois de Septembre avec l'école de Cuinzier et ensuite au printemps avec l'école du Cergne et de Mars et d'autres ensuite.

Nous pourrions aussi rendre ce parcours plus attractif en associant certaines personnes qui pourraient présenter leurs passions et leurs activités. Michel CIZAIRE pour le miel, Jean-Philippe POYET pour la marqueterie et d'autres...

Julie, la directrice de l'école du Cergne s'est proposée pour faire le parcours qui pourrait être proposé aux plus grands enfants.

Une réunion avec toutes ces personnes sera organisée début Septembre pour finaliser ce projet qui permettra de faire découvrir la commune et certaines activités aux enfants de nos écoles.

CCAS :

Marie-Laure BRISE fait un retour sur l'organisation de la journée proposée aux personnes de plus de 60 ans qui se déroulera le samedi 24 Septembre.

A été proposé une sortie en bateau sur le lac de Villerest suivi d'un repas au restaurant. Une participation de 20 euros par personne est demandée le reste étant pris en charge par la commune.

Aujourd'hui environ 25 personnes sont inscrites.

Divers :

Monsieur le Maire propose d'allouer une somme pour floquer le fourgon de nos boulangères. Un devis a été demandé à l'entreprise RH Enseignes. Le Conseil décide donc à l'unanimité des membres présents d'attribuer un montant de 500 euros pour faire face à cette dépense. Délibération 2022-25.

Monsieur le Maire fait un point sur les congés d'été de nos agents et explique que le nouveau service unifié mis en place avec les autres communes nous permet d'avoir quelqu'un tout le temps pour surveiller notre réseau d'eau potable et précise donc que l'agent recruté Eric GOUTARD s'est très vite adapté et nous donne entière satisfaction.

Prochain conseil municipal programmé le 13 Septembre 2022 à 19h.

Le Maire,
Henri GROSDENIS

